



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Fast-Bond Colle d'assemblage (F)
Code-Nr. 133090

Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244
E-Mail : info@weicon.de
Internet : www.weicon.de

Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)
Téléphone ++49(0)228-19 240

Conditions d'utilisation recommandées

Adhésifs et scellants monocomposants, durablement élastique

2. Identification des dangers

Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Carc. Cat. 3; R40
R42/43

Phrases R

40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn Nocif

Phrases R

40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.
36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
63 En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ce produit ne peut pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387)

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.



Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
9016-87-9	polymer	Polymethylene polyphenyl polyisocyanate	< 10	Xn R20; Xi R36/37/38; Canc. Cat 3 R40; Xn 42/43; Xn R48/20

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Assurer un traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

dyspnée

Remarques s'adressant au médecin / traitement

En cas d'irritation des poumons, traiter d'abord avec de la Dexaméthasone en aérosol.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Oxyde d'azote (NO_x)

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Acide chlorhydrique (HCl)

Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

Remarques diverses

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Bei +15 bis +25 °C lagern.
Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Stabilité au stockage

stable au stockage jusqu'à 12 mois

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire
en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des mains

Chemikalienschutzhandschuhe sind in ihrer Ausführung in Abhängigkeit von Gefahrstoffkonzentration und -menge arbeitsplatzspezifisch auszuwählen.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: latex naturel, 0,6mm;480min;60min.

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection de la peau

Vêtements de protection

Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les vapeurs.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Nettoyer complètement après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat pâteux	Couleur variable, selon la coloration	Odeur caractéristique
-----------------------	---	---------------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	non déterminé				
Point d'éclair	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Densité	non déterminé	20 °C			
Solubilité dans l'eau					pratiquement insoluble
Solubilité dans un autre produit					Soluble dans la plupart des solvants organiques.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

Produits de décomposition dangereux

gaz nitreux
oxyde et dioxyde de carbone
chlorure d'hydrogène (HCl)

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 49000 mg/kg	rat	RTECS	Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg	lapin		Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe
CL50 aiguë par inhalation	490 mg/m ³ (4 h)	rat	RTECS	Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe



	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Sensibilisation de la peau	sensibilisant			
Sensibilisation des voies respiratoires	sensibilisant			
Constatations empiriques				Peut provoquer une sensibilisation par inhalation. Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Le contact prolongé des vapeurs avec la peau peut provoquer une irritation cutanée ou une sensibilisation
Remarques générales				Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégradabilité	non déterminé			

Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
08 05 01*	déchets d'isocyanates

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Déchets de produit : élimination, par ex. incinération.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.



15. Informations réglementaires

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV <0,5 %
(composants organiques
volatils)

16. Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Source des principales informations

RTECS Number TR0350000

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 20 Nocif par inhalation.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.